

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le 06/04/2023

ID : 007-200039808-20230404-2023\_04\_018-DE

SLOW

**Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire**  
**Séance du 04 avril 2023**  
**Convocation du 28 mars 2023**

**N° 2023\_04\_018**

**Objet : Enfance Jeunesse - demande de subvention CAF « Soutien Projet Jeune »**

Le 4 avril 2023, à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à VALLON PONT D'ARC, au Siège la communauté de communes, Salle du conseil sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Lison BOICHUT, Maurice CHARBONNIER, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Jean-Claude DELON, Max DIVOL, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Jacques MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Monique MULARONI, Françoise PLANTEVIN, Anne-Marie POUZACHE, Maryse RABIER, Yves RIEU, Joëlle ROSSI, René UGHETTO, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE, Marie-Jo RANCHIN en remplacement de Bernard CONSTANT

Absents excusés : Richard ALZAS, Nicole ARRIGHI, Bernard CONSTANT Thierry BESANCENOT, Sylvie EBERLAND, Françoise HOFFMAN, Patrice FLAMBEAUX, Patrick MEYCELLE

Pouvoirs Thierry BESANCENOT à Guy CLEMENT, Sylvie EBERLAND à Vincent CERVINO Françoise HOFFMAN à Denise GARCIA, Patrice FLAMBEAUX à Gérard MARRON, Patrick MEYCELLE à Nadège ISSARTEL

Secrétaire de Séance : Marye RABIER

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 32

Nombre de pouvoirs : 5 - nombre de suffrages exprimés : 37

Vote contre : pour : 37 abstention :

**Guy Clément, Vice-Président à l'enfance, jeunesse, action sociale, culture, sport et patrimoine** rappelle aux conseillers communautaires que la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche s'est engagée via la Convention Territoriale Globale à développer son offre d'accompagnement en direction de la jeunesse (11-17 ans).

Dans le cadre de la collaboration avec le collègue Henri Ageron, lors des pauses méridiennes, le secteur jeune accompagne un groupe de jeunes souhaitant monter un projet de réaménagement aux abords du collège. Ce projet porte sur la construction d'un skate-park et un espace intergénérationnel à proximité immédiate du collège.

Ce projet travaillé en transversalité avec le service urbanisme de la collectivité et le Conseil Municipal Jeune de Vallon Pont d'arc peut bénéficier d'une subvention de la part de la Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 3 000 €.

Cette subvention peut financer du matériel et/ou de l'ingénierie.

**Le Président** demande aux conseillers de se prononcer sur la demande de subvention.

**Le Conseil Communautaire**, entendu l'exposé et après délibéré,  
A l'unanimité des membres présents et représentés,

**Autorise le Président** à demander ladite subvention.

Le Président

Luc PICHON



La Secrétaire de séance

Maryse RABIER